# Schweiz. Konsum-Verein

Organ des Verbands schweiz. Konsumvereine.

Redaktion: Dr. Hans Müller.

I. Jahrgang. Basel, 22. Juni 1901. Nr. 25.

**Abonnementspreis:**
Schweiz per Post Fr. 4.— per Jahr
" " " Fr. 2.50 per Halbjahr
(für Verbandsvereine)
bei Bezug von 3 Expl. Fr. 10.— per Jahr
" " " 10 " " 25.— " "
Ausland unter Kreuzband Fr. 6.50 per Jahr.

**Insertionspreis:**
Für die viergespaltene Petitzeile oder deren Raum 40 Cts. (Verbandsvereine 25 Cts.)
Bei mehrmaliger Aufnahme Rabatt.
Aufnahme in die Adressentafel empfehlenswerter Bezugsquellen per Jahr Fr. 60.—
Die Administration behält sich vor, ungeeignete Aufträge zurückzuweisen.

**Motto:** Das Schweizervolk kann seine wirtschaftliche Selbständigkeit gegenüber dem Ausland nur behaupten und im Innern zu größerem Wohlstand und höherer socialer Gerechtigkeit nur fortschreiten, wenn es seine Konsumkraft organisiert. Die genossenschaftliche Zusammenfassung dieser Kraft ist daher für uns eine Lebensfrage: sie ist unsere nationale Aufgabe im XX. Jahrhundert.

**Erscheinungsweise:**
Wöchentlich einmal
im Umfang von 8—12 Seiten.

**Einsendungen**
für den redaktionellen Teil, Abonnements- und Insertionsaufträge, sowie Reklamationen wegen unregelmäßiger Zustellung des Blattes sind zu richten an das Sekretariat des Verbands schweizer. Konsumvereine, Basel, Steinenthorstraße 24.

**Abdruck**
aller Artikel bei vollständiger Quellenangabe gestattet.



**Inhalt:** Führt Sparkassen ein! — Aus unserer Bewegung: Die Glarner Delegiertenversammlung. — Oberburg. — **Beilage:** Zur Erinnerung an Edmond Pictet. (Mit dem Portrait Pictets.) — In memoriam.

**Le Coopérateur suisse:** Compte rendu annuel pour 1900 de l'Union suisse des sociétés de consommation. — 4me rapport annuel de secrétariat. — 8me rapport annuel du bureau central. — Assemblée de Glaris.


## Führet Sparkassen ein!

Wie aus frühern so ist auch aus dem soeben erschienenen Jahres-Berichte ersichtlich, daß unsere Centralstelle immer noch stark auf Bankkredite angewiesen ist. Mit dem gezeichneten papiernen Garantiekapital, das sich ja im Soll und Haben recht schön ausnimmt, ist die Zinsenausgabe nicht zu reduzieren und eine frühere Anregung im Verbandsvorstand, auf wenigstens teilweise Einzahlung der gezeichneten Beträge hinzuarbeiten, hat keinen Anklang gefunden. Auch die Zeichnung von Obligationen scheint hinter den Erwartungen zurück geblieben zu sein.

Wenn nun die Vereine, wie es der Präsidialbericht wünscht, in der Begleichung der Fakturen recht prompt wären, so könnten die Bankzinsen erheblich mäßigere sein und die Differenz würde dem Reservefonds, der es ja recht nötig hat, statt den Geldinstituten, zufallen.

Die Mittel zur prompten Bezahlung lassen sich, wo Genossenschaftskapital und Reservefonds nicht ausreichen, durch Gründung einer Sparkasse, wie sie in den Normalstatuten vorgesehen ist, beschaffen und es hat z. B. ein verhältnismäßig junger, nicht großer Verein der Ostschweiz in nicht ganz 4 Jahren Fr. 50,000.— in die Sparkasse und auf Obligationen einbezahlt erhalten, welche zu $4^1/_4$ % verzinst werden. Genossenschaftskapital und Reservefonds erreichen die Höhe von Fr. 27,000.—. In drei Jahren haben Mitglieder einzig von den Rückvergütungen Fr. 17,400.— in die Sparkasse gelegt und es besitzen mehr als die Hälfte derselben Guthaben von Fr. 30.— bis 500.—, ohne einen Rappen Bareinlagen. Die Mitglieder schätzen die wachsenden Sparbeträge und werden dadurch noch zu treueren Kunden herangezogen.

Mit diesen Mitteln konnte der betreffende Verein drei seiner vier Verkaufslokale in eigene Häuser verlegen, Bäckerei und Rösterei einrichten und verfügt immer noch über das nötige Geld zu prompter Erfüllung seiner Verbindlichkeiten.

Die Fakturen der Centralstelle werden durchwegs schnell — manchmal voraus — bezahlt, was nur zum Nutzen der Genossenschaft ist, indem 4 % Zinsen vergütet werden, während die Banken höchstens $3^1/_2$ % im Conto-Corrent-Verkehr entrichten.

Natürlich dürfen bei Gründung einer Sparkasse die nötigen Garantien für Sicherheit der Einlagen nicht fehlen.

O. H.

## Aus unserer Bewegung.

**Die Glarner Delegiertenversammlung** wird voraussichtlich stärker besucht sein, als alle bisherigen. Bis Mittwoch Abend waren bereits über 150 Teilnehmer angemeldet. Zu unserem Bedauern dagegen müssen wir mitteilen, daß die Herren Vorstandsmitglieder Chr. Gaß-Basel und E. Furrer-Luzern aus Gesundheitsrücksichten ihre Abwesenheit entschuldigen ließen. Die Delegiertenversammlung wird bei ihren Beratungen diese beiden verdienten Genossenschafter stark vermissen.

In den letzten Tagen ist die Nachricht eingetroffen, daß die englische Großeinkaufsgenossenschaft sich durch eine viergliedrige Deputation, bestehend aus den Herren Hind und Pumphrey, Vorstandsmitglieder, Brodrick, Sekretär, und Ben Jones, Leiter des Londoner Zweiges der Cooperative Wholesale Society, vertreten zu lassen beschlossen hat. Ferner teilte uns die Unione cooperativa in Mailand mit, daß Herr Dr. Gorio abgeordnet sei, an unseren Verhandlungen teilzunehmen. Wir werden also das Vergnügen haben, Vertreter der genossenschaftlichen Bestrebungen in England, Deutschland, Holland und Italien an unserer Delegiertenversammlung empfangen zu können, ein unverkennbares Symptom, daß auch die Genossenschaftsbewegung im Zeichen des Verkehrs, des internationalen Zusammenschlusses steht.

**Burgdorf.** Der hiesige Verbandsverein zählt gegenwärtig 270 Mitglieder und hatte im letzten kürzlich abgeschlossenen Rechnungsjahr einen Umsatz von Fr. 42,801.— gegenüber Fr. 31,212.— im Vorjahre. Nachdem an die Mitglieder eine Rückvergütung von 5 % ausgerichtet wurde, verblieb ein Betriebsüberschuß von Fr. 1155.—, von welchem Fr. 557.— dem Genossenschaftsvermögen zugewiesen wurden. Der Reservefonds ist mit der diesjährigen Einlage auf Fr. 1558 gestiegen. Mit dem Jahresberichte hat der Vorstand jedem Genossenschaftsmitgliede ein Exemplar von Heft 2 der Genossenschaftlichen Volksbibliothek: „Wesen, Grundsätze und Nutzen der Konsumvereine" zustellen lassen, um in der Genossenschaft richtige Aufklärung über das Genossenschaftswesen zu verbreiten. Dieser Schritt ist sehr zu begrüßen und wäre zu wünschen, daß er Nachahmung finden würde.

# Anzeigen.

(Für die Richtigkeit des Inhalts der Annoncen tragen die Inserenten die Verantwortung.)


## Droguerie WERNLE Zürich

Chem.-techn. Laboratorium

**Schnellglanz-Putzpulver**
unübertroffen zur Reinigung von
**Messing und Kupfer.**

**Ia Messerputzpulver**
offen und in Päckchen.

**Alkoholisierte Kieselerde**
vorzüglichst für
**Silber, Nickel, Weißblech** ꝛc.

**Ia Bodenwichse**
gelb und weiß.

Ausgezeichnete Handverkaufs-Artikel.

Muster und Konditionen zur Verfügung.

—]

**Den Tit. Konsum-Genossenschaften**
werden bestens empfohlen:
**Maggi zum Würzen**
**MAGGI'S Bouillon-Kapseln**
**MAGGI'S Suppen-Rollen**
**MAGGI'S Gluten-Kakao**
Man beziehe durch den
**Verband schweiz. Konsum-Vereine Basel**

(1)

## Stellegesuch.

Eine alleinstehende Person, kautionsfähig und beider Sprachen mächtig, sucht Engagement als

**Verkäuferin**

in einem Konsumdepot.

Offerten an **A. Anliker,** Maison Hübeli, **Veytaux-Chillon.**

## Gesucht.

Selbständiger Verkäufer oder Verkäuferin in einen Konsumverein.

Bewerber, welche schon für Konsumvereine gearbeitet haben, erhalten den Vorzug.

Sich wenden an den **Vorstand des Konsumvereins Davos und Umgebung.**

## Offene Stelle.

Die Stelle eines Ablagehalters beim **Konsumverein Turgi und Umgebung** ist auf Anfang September 1901 neu zu besetzen. Das Pflichtenheft kann auf dem Bureau des Konsumvereins eingesehen werden. Anmeldungsfrist bis 30. Juni nächsthin. Bewerber mit kaufmännischer Bildung werden vorgezogen. Ohne ganz gute Referenzen sind Anmeldungen unnütz.

**Turgi,** 10. Juni 1901. **Der Verwaltungsrat.**

Die **bestbekannte Bezugsquelle** für

**Biscuits**

ist **unbestritten** die

**Anglo-Swiss Biscuit Co. in Winterthur**

Englisch Biscuits jeder Art,
Alle Sorten Waffeln,
Suprêmes,
Conditorei Biscuits.

Größte Auswahl bei vorteilhaftesten Preisen. [12
Stets Neuheiten.
**Man verlange Preiscourant und Muster.**

## Jurassische Mühlenwerke

**Preßhefen- & Teigwarenfabrik**

**vorm. C. Klipfel & Cie. Laufen Kanton Bern.**

empfiehlt ihre Fabrikate:

**feinste Back- & Futtermehle**

**Getreide-Presshefe**

Vorzüglich durch Haltbarkeit und kräftigen Trieb.

**Teigwaren:**

**Maccaroni, Nudeln, Fideli, Suppenpasten** ꝛc.
in prima couranten bis allerfeinsten Qualitäten. 3]

Die

**Cellulose- und Papierfabrik Balsthal**

Verkaufsbüreau: **Bareiß, Wieland & Co., Zürich**

empfiehlt ihre **Spezialitäten** in

**Balsthaler Pergamentpapier**
**Pack- und Einwickelpapier für Lebens- und Genußmittel aller Art**
**Balsthaler Geschäfts- und Aktenconverts**
**Closetpapiere.** [7

Beim Einkauf achte man auf die Schutzmarke: „Tannenbaum".

## Romatour-Käse,

**Limburger und Double-Crême**

in prima feinsten Qualitäten liefert in jedem Quantum zu anerkannt billigen Preisen franko Fracht und Zoll

**Wilh. Herm. Schmidt,**
**Ulm a. Donau.**

Bezug direkt oder **zu Originalpreisen** durch den **Verband schweiz. Konsumvereine.** [16

Wir empfehlen den Tit. Vereinen unsere anerkannt besten

# Lenzburger Confitüren

in Eimern von 25, 10 und 5 Kilo
in Gläsern und weißen Töpfen von 500 Gramm Inhalt
in grauen Steinguttöpfen von 1½ Kilo Inhalt.

Dank unseren eigenen Massenkulturen sind wir in der Lage, das Beerenobst in ganz reifem Zustande zu ernten und frisch zu verarbeiten.

Unsere Lenzburger Confitüren haben deshalb ganz das Aroma der frischen Frucht und bilden ein gesundes wohlschmeckendes Nahrungs- und Genußmittel für Jedermann.

**Konservenfabrik Lenzburg vorm. Henckell & Roth.** [2

---

Cannstatter
**Misch- und Knetmaschinen-Fabrik,**
Cannstatter
**Dampf-Backofen-Fabrik**
**Werner & Pfleiderer,**
Cannstatt (Wttbg.),
Berlin, Köln a/Rh., Wien, London, Moskau, Saginaw U. S. A.

93 höchste Auszeichnungen.

Patente in allen Ländern.

**Komplette Einrichtungen für Lebensmittel.**
Spezialität:
**Einrichtung von Konsumvereins-Bäckereien,**
Teigwaren- & Biscuit-Fabriken.
Referenzen auf der ganzen Erde. [18

---

Verlangen Sie überall die anerkannt beste, ausgiebigste und deshalb auch preiswürdigste

## *Steinfels-Seife*

Viele Nachahmungen werden als ebenbürtig angeboten! Man hüte sich davor und achte genau auf den folgenden Firma-Stempel: [29

Seifen- & Parfumerie-Fabriken von
FRIEDRICH
STEINFELS
A.-G.
ZÜRICH

**Nicht Reklame hat ihren guten Ruf begründet, sondern gute und vorteilhafte Qualität.**

---

**Trinket täglich**
REINEN HAFER CACAO
MARKE WEISSES PFERD
PRÄMIRT PARIS 1900. [25³

---

## T. LEVY-ISLIKER,

Haupt-Geschäft: **Basel,**
Filialen: **Grüze-Winterthur, Albisrieden-Zürich, Schaffhausen, St. Gallen, Rorschach,**
Handlung in **Lumpen, Knochen, Hörner, Papierabfällen, alten Metallen** 2c. [15

---

## Wochen-Bericht

der
**Großeinkaufsgesellschaft Deutscher Konsumvereine**
mit beschränkter Haftung
zu
**Hamburg.**

Der von der Großeinkaufsgesellschaft deutscher Konsumvereine herausgegebene Wochenbericht ist das **führende Fachblatt der deutschen Konsumgenossenschaftsbewegung.**

Der „Wochenbericht" erscheint wöchentlich in einem Umfange von 12—16 Seiten. Abonnementspreis für die Schweiz (einschließlich Zusendung unter Kreuzband) jährlich 6 Mark, halbjährlich 3 Mark.

Zum Abonnement ladet ergebenst ein
**Die Großeinkaufsgesellschaft Deutscher Konsumvereine**
in **Hamburg** (Freihafen), Pickhuben 5. [19

# Adressentafel empfehlenswerter Bezugsquellen.

**Verband schweizer. Konsumvereine in Basel.**
Lieferung sämtl. Kolonialwaren, sowie aller einheimischer Fabrikate zu Vorzugsbedingungen, infolge spezieller Kontrakte mit den bedeutendsten Fabriken.
Weine aller Provenienzen in garantiert naturreiner Ware.
Gewissenhafteste Bedienung.

**Seifenfabrik Helvetia Olten,**
alleinige Produzentin der Sunlight Seife
für die Schweiz.

**Cellulose- & Papierfabrik Balsthal.**
Verkaufsbüreau: Bareiß, Wieland & Co., Zürich. — Spezialitäten: Balsthaler Pergament- u. Packpapiere für Lebens- u. Genußmittel. Balsthaler Geschäfts- u. Aktencouverts. — Closetpapiere.

**Hoffmann's Stärkefabriken, Salzuflen (Lippe).**
Aktiengesellschaft.
Marke „Katze", Marke „Jungfrau", garantiert reine Reisamlung.
Hoffmann's Crêmestärke, Hoffmann's Silberglanzstärke.

**Bonbons- und Biscuitfabrik Schnebli, Baden,**
liefert:
feinste haltbare Bonbons und schmackhafte Biscuits.
Lieferanten des Verbands Schweizerischer Konsumvereine.

**Conservenfabrik Lenzburg,** vorm. **Henckell & Roth,**
Confituren, Fruchtsyrupe, Petits Pois, Haricots verts, Tomates, Cornichons, Compotes und feine Fleischconserven.
Bekannte beste Qualitäten. Billigste Preise.

**Conservenfabrik Seethal, A.-G., Seon (Aargau).**
**Confitures,**
Gelées, Sirops, Compotes, Petits pois, Haricots, Cornichons, Mixed-Pickles, Sauerkraut.

**M. Herz, Präservenfabrik, Lachen a. Zürichsee.**
Nervin, Suppenrollen, Haferprodukte, Suppeneinlagen, Dörrgemüse und Erbs- und Bohnenwurstsuppe.

**Thomi & Meister,**
Cichorien-, Kaffee-Essenz- und Senf-Fabrik,
Langenthal.

**Max Weil,** Nägeli & Cie. Nachfolger,
Fabrik chem.-techn. Produkte; Fettlaugenmehl und Lederfett,
Kreuzlingen.

**Buchdruckerei des Schweiz. Typographenbundes, Basel,**
Aeschenvorst. 34, Mitglied d. Schweiz. Genossenschaftsbundes, empfiehlt sich zur Herstellung aller Druckarbeiten. Spezialität: Einkaufsbüchlein für Konsumvereine. — Prompte Bedienung. Billige Preise.

**Weber Söhne, Menziken, Tabak- und Cigarrenfabrik.**
Vorzügliche Boutsspezialitäten, wie:
Rio Grande, La Rosa, Habanero, Diamant.

**Birseckſche Produktions- und Konsumgenossenschaft Oberwil bei Basel**
empfiehlt sich zur Lieferung von besten
Kern- u. Schmierseifen.

**A. Sutter,** vorm. Sutter-Krauß & Cie., **Oberhofen,** Thurgau.
Schnellglanzwichse, Lederfett, Lederappretur, Ledercrême, Brillantine-Wichse; überhaupt sämtl. zur Conservierung d. Leders (sowohl schwarz wie farbig) u. Glanzerzeugung auf demselben dienenden Präparate.

**Carl Schuler & Cie., Kreuzlingen,**
Seifenfabrik und chemisch-technische Produkte.
Spezialitäten: Schuler's Salmiak-Terpentin-Waschpulver, — Schuler's Goldseife, Savon d'or, — Schuler's Bleichschmierseife.

**Hediger & Cie.,** Cigarrenfabrik, **Reinach** (Aargau).
**Spezialmarken** Habana, Indiana, Brillant, allgemein beliebte **Marke „Flora"** von vorzüglicher Qualität.
**Großes Lager** in Cigarren deutscher Façon und mit Kielspitzen.

**J. Marti-Sulzer, Frick.**
Cichorien, Gesundheitskaffee, Kaffee-Essenz, Feigen- und Eichelkaffee.
Lieferant des Verbandes Schweizerischer Konsumvereine.

**Sträuli & Co., Winterthur,**
Seifen-, Soda-, und Stearinkerzen-Fabrik.
Alleinfabrikanten von
„Sträuli's Gemahlener Seife".

**Fabrik von Maggi's Nahrungsmitteln, Kempttal.**
Etablissement I. Ranges.
Spezialitäten: Maggi zum Würzen,
Bouillon-Kapseln, Suppen-Rollen, Gluten-Kakao.

**Malzfabrik und Hafermühle Solothurn.**
Kathreiner's Malzkaffee,
Sämtliche Haferprodukte,
Kinderhafermehl in Schachteln, Marke „Herkules".
Weinessig, rot und weiß.

**Hediger Söhne** (Hediger fils) **Reinach,** Tabak- u. Cigarrenfabrik.
**Hauptspezialität in Bouts: Berühmteste und verbreitetste Marke „Flora",** ferner: La Palma, Cuba, Vegas Havane, ächte Mexikaner, Sirocco, Rio Grande, Plantadores; **große Auswahl** in Cigarren **deutscher Façon,** sowie Kielcigarren, Hav. Brissago, Cigarretten ohne Papier und Tabak in Paketen und offen.

**Vautier Frères & Cie. à Grandson,**
Manufacture de cigares, cigarettes et tabacs.
Maison fondée en 1832.

**Seifenfabrik von Friedrich Steinfels, A.-G.,**
in Zürich.
Haushaltungs- und Toiletteseifen aller Art.

**Nahrungsmittelfabriken C. H. Knorr,** A.-G., St. Margarethen (Ktn. St. Gallen). — Spezialitäten: Haferpräparate, Suppenmehle, getrocknete Suppenkräuter (Julienne), Schneidebohnen, sowie sämtliche übrigen Gemüsesorten. — Suppentafeln. — Erbswurst.

**F. Bormann & Co.,** Technisches Bureau, Zürich I.
Spezialität:
Dampfkessel, Speiseapparate, Armaturen, Dampfmaschinen, Transmissionen, Treibriemen.

**Anglo-Swiss Biscuit Co., Winterthur.**
Vorzüglichste Bezugsquelle aller Sorten Biscuits.
Großartige Einrichtung für engl. Biscuits.
Unübertroffene Qualitäten. Vorteilhafteste Preise.

**A. Sutter,** vorm. Sutter-Krauß & Cie., **Oberhofen,** Thurgau.
Essigsprit und Weinessig,
ausschließlich durch Gährung aus Alkohol oder Naturwein erzeugt.

**M. Moos-Grellinger, Basel,**
chem. techn. Laboratorium.
Bodenwichse (Elephant), Siral (Schnellglanzwichse und Lederfett zugleich), Putzpomade.

**Emil Manger, Basel,**
Margarine-, Koch- und Speisefett-Fabrik.
Größtes Etablissement dieser Branche in der Schweiz mit Dampfbetrieb.

**Anton Grießer,** Rollladenfabrik in **Aadorf** (Thurgau).
Rollladen in Stahlblech und Holz,
sowie Zugjalousien.

**Werner & Pfleiderer, Cannstatt** (Württemberg).
Cannstatter Misch- und Knetmaschinen-Fabrik,
Cannstatter Dampf-Backofen-Fabrik.
Spezialität: Einrichtung kompleter Bäckereien.

**Kirschdestillation Landtwing Schwyz,**
successeurs de Reding frères.
Aeltestes Spezialgeschäft in Schwyz.
Beste Bezugsquelle für Kirsch.

**A. Rebsamen & Co., Richtersweil,**
gegründet 1850.
Spezialität in feinen Eierteigwaren und Paniermehl.

**Bühler & Zimmermann, Lotzwyl.**
Cichorienkaffee, Zuckeressenz, Feigenkaffee, Eichelkaffee, Kaffeegewürz in bester Qualität.
Gewürzmühle. Kaffeerösterei.

**Die Genossenschafts-Buchdruckerei Bern,** Neuengasse 34, empfiehlt sich den Genossenschaften, sowie einem weiteren Publikum zur Herstellung aller in ihr Fach einschlagenden Arbeiten.
Prompte Bedienung. Mäßige Preise.

**Erste Basellandschaftliche Cigarrenfabrik in Läufelfingen**
empfiehlt ihre vorzüglichen Fabrikate.
Spezialität: Läufelfinger Bouts und Rio Grande.

**Müller & Bernhard, Chur.**
Chocolat — Cacao
Beste Schweizer Milch-Chocolade
Reiner Hafer-Cacao, Marke Weißes Pferd.

**Allgemeiner Konsumverein in Luzern,**
Fabrikation und Versand von allen Sorten Limonaden und künstlichen Mineralwasser.
Bei streng reeller Bedienung billigste Bezugsquelle für Konsumvereine.

**Mech. Faßfabriken A.-G., Zürich u. Rheinfelden**
100 Arbeiter. Größtes Holzlager.
Stets Lager in Weinfässern von 30—350 Liter.
Feinste Referenzen für gelieferte Lagerfässer.
Lieferanten vieler Konsumvereine.

Druck von G. Krebs, Basel, Fischmarkt 1.

# Le Coopérateur suisse.

## Compte-rendu annuel pour 1900 de l'Union suisse des sociétés de consommation.

Nous résumons à l'usage de nos lecteurs les parties essentielles de ce compte-rendu qui vient de paraître en allemand. Voici d'abord le rapport général du président de l'Union, M. J. Fr. Schär.

---

Il est utile au zénit du siècle nouveau de se rendre exactement compte des progrès et de l'état actuel des sociétés coopératives de consommation dans notre pays. Nous possédons à ce sujet les résultats statistiques de l'enquête de notre secrétariat. Il est vrai que cette enquête ne s'étend qu'aux sociétés adhérentes de notre Union et que celles-ci ne sont qu'au nombre de 122, alors que 125 sociétés lui restent encore étrangères. Mais si l'on considère que les sociétés non adhérentes ne représentent comme nombre de membres et chiffre d'affaire que le quart des associations appartenant à notre Union, je crois pouvoir dire que les résultats de notre enquête représentent bien l'état de la coopération en Suisse.

En 1897 notre Union englobe 71 sociétés avec 279 locaux de vente dans 119 communes. En 1900, elle comprend 116 sociétés, possédant 429 locaux de vente dans 179 communes, soit un accroîssement de 150 locaux dans 60 communes. Notre extension territoriale est donc considérable. Le fait que 339 de ces locaux se trouvent dans la commune siège de la société, prouve qu'elles ne cherche pas à s'étendre en dehors de leur cercle naturel d'action. En outre le nombre des sociétés faisant concurrence aux nôtres, dans leur propre cercle d'action a diminué. Ceci est réjouissant et il faut espérer qu'une fusion sera possible dans les localités où plusieurs sociétés coexistent.

De 1897 à 1900, le nombre de nos membres a passé de 53,365 à 83,559. En 1900 nos sociétés ont admis 9170 membres; 2430 en sont sortis. Cet accroîssement n'est pas suffisant et nos associations doivent s'occuper sérieusement de leur recrutement.

Les fonds divers qui forment la base financière de nos coopératives se composent de 1,912,284 francs mis en réserve, 1,217,682 francs de capital et 2,352,000 francs de dépôts, soit plus de 10 millions en 1900 contre 7 millions environ en 1897. Chaque société suisse de consommation possède en moyenne 89,000 francs en fonds de roulement; chaque société britannique en possède pour 419,000 francs en moyenne. Nos sociétés devraient s'efforcer d'accroître leurs moyens financiers, en particulier en invitant leurs membres à laisser dans leurs caisses leur ristourne annuelle et en payant un intérêt à ces dépôts. Ce n'est qu'avec des capitaux plus considérables qu'elles pourront remplir tous les devoirs qui s'imposent à elles.

La valeur des marchandises distribuées par les sociétés de l'Union a passé de 21,798,455 francs en 1897 à 32,725,427 francs en 1900. L'accroîssement a été plus faible que d'habitude de 1899 à 1900. Ce phénomène ne peut être attribué qu'à la crise économique actuelle et à la diminution du revenu général qui en est résultée. L'augmentation de la vente a porté surtout sur le combustible — une preuve que la hausse de l'année dernière a excité l'activité de nos sociétés — puis sur le lait et le beurre et enfin sur le vin. La vente du pain a légèrement diminué; or c'est un article dont nos consommations devraient s'occuper en première ligne, afin de produire cet aliment de première nécessité d'une manière rationelle conforme aux préceptes modernes de la salubrité et de hygiène. Nous espérons pouvoir constater à l'avenir un accroîssement des services rendus par nos boulangeries.

L'excédent net total réalisé par nos sociétés s'est élevé à 3,203,538 francs en 1900, soit à 9,8 % de la vente. 2,391,991 francs, soit 7,3 % ont été restitués aux acheteurs, le reste a été mis en réserve. Les faibles variations que ces chiffres ont subi au cours des années nous disent que nos sociétés ne se livrent pas en général à la chasse aux dividendes. Nous les en félicitons, car 7 à 8 % suffit parfaitement et indique une bonne direction administrative.

Notre annuaire statistique paraîtra prochainement. Nos membres y trouveront des détails plus complets, d'utiles renseignements et ample matière à réflexion.

Nous ne pouvons terminer cette partie générale de notre compte-rendu sans mentionner la perte douloureuse que la coopération suisse a éprouvé le 25 janvier 1901 par la mort d'Edmond Pictet.

Il est impossible en ce lieu d'énumerer tous les services rendus par Edmond Pictet à notre cause. Tous ceux qui ont été en relations un peu intimes avec notre Union savent d'ailleurs quel ami fidèle et quel travailleur infatigable elle possédait en Edmond Pictet. Il avait pris la plus grande part à la fondation et à la direction de notre organisation. Il ne manquait à cucune assemblée de délégués. Il s'intéressait de la maniére la plus active à notre Union et ses conseils ne lui ont jamais manqué chaque fois qu'il s'est agi de prendre une décision importante. Par la plume et par la parole il n'a jamais cessé d'agir en faveur de nos idées et il a mis toutes ses forces, jusqu'à son dernier soupir, au service de notre cause.

Ce qu'il faut estimer au-dessus de tout chez lui, c'est le sentiment qui le poussait. Il avait saisi l'idée coopérative tout entière; travailler à sa réalisation fut le but de sa vie. Il n'avait d'autre ambition que d'agir sur ses concitoyens en coopérateur fidèle.

Nous serons toujours fiers d'avoir pu compter parmi les nôtres un Edmond Pictet.

* * *

L'année 1900 a vu trois *assemblées générales de délégués*. Celle de Neuchâtel, les 7 et 8 juillet, a eu le plaisir de recevoir pour la première fois des hôtes étrangers, une députation des coopératives britanniques et un représentant de l'Union coopérative de Milan.

Celle de Bâle, le 24 et le 25 mars, et celle de Winterthur, le 25 novembre, ont discuté les statuts normaux et approuvé l'achat de l'immeuble de Wülflingen.

Le *comité* de l'Union s'est rassemblé 4 fois et a tenu 6 séances. Parmis les objets discutés nous relevons les plus importants, soit l'achat de l'immeuble de Wülflingen, la transformation de notre journal et le programme des travaux à exécuter par la direction et les fonctionnaires de l'Union. MM. J. Bowald, D. Erne et J. Perrenoud ont été réélus membres du comité. M. K. Frey de Frauenfeld a remplacé M. O. Hablützel qui déclinait une réélection, et M. A. Brunner, Dr. jur. à Bâle, a remplacé M. Heider, auquel ses supérieurs avaient interdit d'accepter cette fonction. M. Chr. Gass a été nommé aux fonctions de vice-président.

La direction a tenu 41 séeances auxquelles assistaient régulièrement les fonctionnaires de l'Union.

Le *nombre des sociétés adhérentes* s'est accru de 12, parmi lesquelles celles de Tavannes et de Neuchâtel. Une société, celle de Thun, s'est dissoute. Sauf 2 elles sont toutes d'origine récente. On croirait que les sociétés

anciennes pensent pouvoir se passer de l'Union. L'appel qui leur a été adressé à Neuchâtel n'a trouvé chez elles qu'un faible écho. Elles ne devraient pas oublier que le principe coopératif doit être aussi bien appliqué entre associations qu'entre individus, et que, dans un temps comme le nôtre, où nos sociétés sont exposées à tant d'attaques, il est de leur devoir envers les sociétés sœurs, comme envers elles-mêmes, de se joindre à nous. Les sociétés de consommation doivent s'unir et se soutenir pour vivre.

Le nombre de nos sociétés adhérentes qui était de 116 au 31 décembre 1900 est actuellement de 122.

Le *personnel* de l'Union a subi les transformations suivantes: M. O. Beriger, gérant de la Société d'Olten, a remplacé M. Barth, en qualité d'adjoint du gérant du bureau central.

M. B. Jäggi a été appelé au poste nouvellement créé de réviseur et adjoint au secrétariat de l'Union. Son activité a prouvé qu'il était l'homme qu'il fallait.

Le bureau central a dû augmenter le nombre de ses employés avec l'accroîssement de son chiffre d'affaires. Il comprend actuellement 12 personnes, dont une est employée au secrétariat. Les appointements ont été réglés à nouveau et la direction a saisi cette occasion pour supprimer les gratifications dont la distribution donnait lieu à du mécontentement parmi le personnel. La direction s'est efforcée et, vers la fin de l'année avec succès, de supprimer les heures supplémentaires de travail. Des vacances de 8 à 15 jours ont été accordées aux employés.

Le *bureau central* a organisé des dépôts à Steinen, pour la ligne du Gotthard et la mise en cave de ses vins d'Espagne, et à Yverdon à l'intention des sociétés de la Suisse romande. Il s'est occupé de développer le commerce des cafés rôtis et du pétrole. Il a entrepris une importante affaire en vins vaudois. Le gérant a fait un voyage en Espagne et en France pour l'achat des vins et un autre au Hâvre pour y étudier le marché du café.

Pour exécuter la décision de Neuchâtel, la direction s'est occupée de l'achat des charbons. La baisse constante des prix n'a pas permis d'arriver à un résultat.

La direction a recherché les causes qui ont pu entraîner une diminution des commandes de certaines sociétés. A la suite de cette enquête la direction a transmis au gérant, à son adjoint, à la comptabilité et au réviseur des instructions destinées à remedier aux inconvénients signalés. D'autre part beaucoup de sociétés accordent trop peu d'attention aux offres du bureau central et ne se tiennent pas rigoureusement aux délais de payement. Dans l'intérêt de notre Union nous invitons nos sociétés à prendre ces deux points en sérieuse considération.

Une circulaire a été envoyée aux associations adhérentes pour leur demander leur avis aux sujet de l'achat obligatoire du sucre et du pétrole. Quelques unes l'ont recommandé pour les deux articles, d'autres pour le sucre seulement, mais le plus grand nombre ont repoussé cette idée pour des raisons de principe dont ou ne peut méconnaître la valeur. La direction a donc abondonné cette idée.

Le *secrétariat* a donné à ses affaires une active impulsion et rend à l'Union, comme intermédiaire entre ses différentes instances et ses différentes autorités, les services les plus signalés. Il a été développé par la création d'une place d'adjoint. Le règlement de service adopté le 23 janvier 1900 impose au réviseur et adjoint les devoirs suivants.

1° Reviser la comptabilité des sociétés adhérentes sur leur demande ou sur le désir de la direction.

2° Instruire les sociétés nouvelles relativement à la comptabilité et à l'organisation administrative.

3° Seconder le secrétaire de l'Union, en particulier dans ses travaux statistique.

Enfin le réviseur a pour tâche de porter à la connaissance de l'administration les vœux et les réclamations des sociétés de l'Union au sujet de la qualité des marchandises.

Le comité est heureux de rendre hommage à l'activité des fonctionnaires du secrétariat. Grâce à l'activité infatigable et à l'initiative de Mr. H. Müller, l'Union a progressé pendant l'année écoulée, aussi bien matériellement que moralement par le réveil et le renforcement de l'idée coopérative. Celles de nos sociétés plus jeunes et plus faibles que les autres ont trouvé chez notre secrétaire et chez son adjoint, Mr. Jäggi, des hommes de bon conseil, toujours prêts à leur venir en aide: Nous invitons les membres de notre Union à s'adresser à chaque occasion à notre secrétariat, pour en obtenir aide et conseil dans les cas difficiles et surtout si leur comptabilité n'était pas dans un ordre parfait.

*Les comptes* du bureau central accusent un accroissement de 351,070 francs 80 dans le chiffre d'affaire, soit un total de 3,657,366 francs 10. Déduction faite de tous les frais et amortissements il reste un excèdent net de 7570 francs 58. Notre gérant vous expliquera la raison d'un excédent aussi faible.

Nous vous proposons de répartir cet excédent comme suit:

| | |
|---|---|
| Gratifications au gérant et à son adjoint | fr. 1450. — |
| Dédommagement aux membres de la direction suivant proposition des vérificateurs des comptes | „ 2000. — |
| Allocation au fonds de réserve | „ 4120. 58 |
| | fr. 7570. 58 |

Conformément aux décisions de Neuchâtel, nous avons invité les sociétés qui avaient chez nous un solde créditeur ne portant pas intérêt et ne pouvant être remboursé, d'y renoncer en faveur du fonds de réserve. Fr. 2938. 35 ont passé de cette manière à ce fonds. 4 sociétés avec un solde de fr. 212. 20 n'ont pas encore donné de réponse.

Notre capital s'élève tout compris à fr. 261,730. 73.

L'extension croissante de notre cercle d'affaires, l'agrandissement de notre dépôt de Wülflingen et l'accroîssement de notre fonds de marchandises nous forceront à une augmentation de capital. Le comité fera l'année prochaine des propositions dans ce but.

Le „*Correspondenzblatt*“ a fait en 1900 des progrès très satisfaisants. 24 numéros ont paru avec 320 pages au lieu de 260 en 1899. Le produit plus considérable des annonces lui a permis de couvrir ses frais et de prendre à sa charge une partie des frais d'administration du secrétariat.

Malgré tout cette feuille ne correspondait plus à nos besoins, aussi le comité adoptait-il le 22 décembre le programme à lui soumis par le secrétaire et décidait-il la création d'une feuille hebdomadaire, le „Schweizerischer Konsumverein“ (Le coopérateur suisse).

*Les conférences régionales* décidées en 1899 ont été fréquentes. Elles ont prouvé qu'elles répondaient à un besoin. Elles sont devenues véritables marchés pour nos sociétés. L'essai d'y joindre des expositions d'échantillons a parfaitement réussi.

8 cercles sur 11 ont organisé 13 conférences en 1900.

*L'achat de l'immeuble de Wülflingen* a permis de remédier à bien des inconvénients. L'emmagasinage de nos marchandises dans les entrepôts publics ne nous permettait pas un contrôle suffisant de l'entrée et de la sortie; il nous coûtait en outre de grosses sommes.

Un terrain à bâtir avait été acheté à Bâle dans le but d'y construire un entrepôt, mais les plans de trans-

formation de la gare aux marchandises changeait la situation de ce terrain de telle sorte qu'il était devenu impossible d'y mener une voie sans de grands frais. C'est alors qu'en cherchant un nouveau terrain nous apprîmes par hasard l'existence à Wülflingen d'un immeuble à vendre nous convenant admirablement. Situé au cœur de la Suisse orientale, à 4 kilomètres de Winterthour, au milieu d'un grand nombre de nos sociétés, relié par une voie spéciale à la prochaine gare, comprenant de vastes magasins et hangars, des caves, pour 10,000 hectolitres, un logement, des bureaux, munis de pompes, d'eau, de l'éclairage électrique et avec 4800 m² de terrain adjacent permettant une extension des bâtiments, il n'y avait pas à hésiter. Nous l'achetâmes pour 80,000 francs.

Depuis nous avons procédé à quelques réparations. Nous y avons installé un moteur à benzine pour les pompes et les monte-charge. Pour l'exploiter utilement il faudra y construire une seconde cave avec foudres de bois pour le traitement des vins.

Nous demandons à l'assemblée des délégués un crédit de 23,000 francs dans ce but.

Plus tard il sera nécessaire d'y installer un réservoir à pétrole, une rôtisserie à café et un moulin à épices.

Autant que les tarifs de transport nous le permettront, nous concentrerons à Wülflingen notre principal dépôt de marchandises. Nous épargnerons ainsi des frais d'entrepôt et nous pourons procéder à un examen attentif de toutes les marchandises arrivées.

C'est à nos sociétés de la Suisse orientale à justifier par un emploi constant de ce dépôt, les sacrifices que nous nous imposons dans ce but.

*L'Union coopérative suisse* dont nous formons avec l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale la principale partie a suffisamment prouvé à la suite d'évènements récents l'utilité de son existence.

*Le règlement pour la caisse auxiliaire de nos employés*, caisse dont la création a été décidée en principe à Neuchâtel, a été renvoyé à plus tard l'affaire n'étant pas urgente. Nous nous contentons pour cette année de proposer aux délégués un nouveaux subside en faveur de cette caisse.

*L'érection d'un bâtiment d'administration* et d'un magasin à Bâle a également été renvoyée en raison de l'achat de Wülflingen. La direction a décidé de vendre à la première occasion favorable le terrain que nous possédons à Bâle.

La *motion Drexler*, demandant l'établissement d'une assurance générale sur la vie, contre les accidents et l'invalidité en faveur des membres des coopératives, a été renvoyée au comité par l'assemblée de Neuchâtel. La direction n'a pas trouvé que le moment fût opportun pour s'occuper de cette question et qu'en perticulier il faudrait attendre que nos sociétés lui témoignassent plus d'intérêt. La direction ne perdra cependant pas cette question de vue.

---

## 4me rapport annuel du secrétariat de l'Union 1900.

A part la rédaction des procès-verbaux des séances de la direction, du comité et des assemblées générales de délégués, le secrétaire a adressé chaque mois au comité un rapport sur l'activité de la direction.

La rédaction de notre *organe* a ensuite occupé le secrétariat. Le „Correspondenzblatt“ ayant cessé de paraître à la fin de l'année, il a saisi cette occasion pour rédiger un index complet des matières contenues dans les quatre années parues. En outre nous avons étendu nos relations avec les autorités, les Unions coopératives et les institutions sociologiques de l'étranger par l'échange de nos publications.

Le fait que la presse quotidienne s'occupe toujours plus de notre mouvement a ouvert à notre secrétariat un nouveau champ de travail. Il a été forcé d'envoyer des rectifications aux journaux et de se défendre contre leurs attaques.

Le secrétariat n'a pas eu l'occasion cette année de *représenter nos sociétés* dans leurs recours ou leurs procès en matière d'impôt. La seule affaire pendante, le recours argovien contre l'impôt des patentes, s'est terminée par un succès complet des coopératives.

*Les renseignements* donnés à nos sociétés ont été nombreux, en particulier les préavis sur des projets de statuts. Il nous vient de l'étranger des demandes toujours plus nombreuses de renseignements sur la coopération en Suisse. Nous avons également reçu la visite de coopérateurs étrangers et nous les avons guidé dans leurs études sur nos institutions coopératives.

Les résultats de l'*enquête statistique* sur l'organisation et l'état de nos coopératives ont été publiés à part sous la forme d'un Annuaire statistique. Cette publication a obtenu un grand succès, de sorte que nous la continuerons en cherchant à la perfectionner. Enfin le secrétariat a établi une statistique des livraisons faites par l'Union aux sociétés adhérentes.

La *Bibliothèque* a beaucoup augmenté, entre autres par le don que nous a fait l'Union coopérative britannique d'une collection complète de ses annuaires.

Les *archives* sont accrues de tous les documents coopératifs sur lesquelles nous avons pu mettre la main. La collection de coupures de journaux a été continuée. L'historien de la coopération y trouvera une mine inépuisable.

*La propagande* forme toujours l'objet principal de l'activité du secrétariat. 19 conférences illustrées par projections furent données dans 17 localités sur la coopération anglaise. Une brochure sur les principes et l'utilité des coopératives de consommation a été répandue â 10,000 exemplaires parmi nos membres. Une feuille volante intitulée: „Trois raisons pour faire partie de la coopérative“ a été également largement répandue.

Nous exprimons à cette occasion le vœu que notre activité propagandiste devienne plus systèmatique et plus régulière. Chacune de nos sociétés devrait avoir ses fonds et son comité spécial de propagande, afin d'y amener toujours plus de membres en connaissant le pourquoi et le comment.

*Des révisions* des comptes et de l'administration ont eu lieu dans 16 de nos sociétés. L'institution du réviseur a prouvé son utilité. Il a eu l'occasion de donner de bons conseils et de répandre de saines notions administratives; il a partout été reçu comme un ami et un conseiller écouté et point du tout comme un intrus.

Notre réviseur a remarqué que ce qui manque le plus, c'est un contrôle exact et régulier des marchandises livrées aux vendeurs. Le contrôle des ventes en est rendu singulièrement difficile, si non impossible. Il en résulte des pertes et des désagréments. Il propose de publier une série de formulaires modèles pour la comptabilité des coopératives. Ce travail a été commencé.

Nous avons l'intention de publier d'une manière systèmatique nos observations sur les défauts dans l'administration des coopératives, dès que nous posséderons ces observations en quantité suffisante.

*Les relations internationales* ont été entretenues par un voyage de notre secrétaire en Angleterre et par une délégation au congrès de l'Union coopérative britannique à Cardiff. En juillet le secrétaire prit part aux congrés coopératifs de Paris. En septembre il assista aux dèbats des coopérateurs allemands à Hanovre. Enfin M. Jäggi fut délégué à l'assemblée annuelle de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale à Zurich.

Le secrétariat a noué de nouvelles relations avec l'Union coopérative des Pays-Bas et avec l'association coopérative Eigen-Hulp dont le président est le Dr. A. Elias. Enfin nous avons poursuivi l'échange de nos publications avec l'Autriche, la France, la Belgique et l'Italie.

Mentionnons à ce propos que les délégués hollandais au congrès international ont proposé de transporter le siège de cette organisation en Suisse et d'y créer un secrétariat international. Quelqu' honorable pour nous que soit cette proposition, nous devons nous demander si nous disposons des forces et des moyens nécessaires pour prendre sur nous cette tâche nouvelle.

## 8me rapport annuel du bureau central.

Nous avons été en rapport d'affaires avec toutes les sociétés de l'Union, avec 74 consommations non-adhérentes et avec le bureau central d'achat des coopératives allemandes auquel nous fournissons des fromages, produits par la Coopérative de Bâle.

Notre chiffre d'affaires s'est élèvé en 1900 à francs 3,657,366. 10 soit à 350,000 francs de plus qu'en 1899. (Les tableaux publiés dans le rapport allemand, pages 21 à 28, indiquent la répartition de ce chiffre entre les différentes sociétés et les différentes marchandises.)

Nous signalons comme une innovation les ordres de confiance demandés à nos sociétés pour le pétrole. Grâce à ces ordres nous fûmes en état d'acheter, au moment le plus favorable, une quantité considérable et d'obtenir ainsi les conditions les meilleures. Nous espérons pouvoir persister dans ce mode de faire.

Les onze conférences régionales ont eu une influence heureuse sur les commandes et il serait à souhaiter qu'elles fussent tenues plus souvent et plus régulierement.

Par suite des délibérations verbales il nous a été possible de pouvoir expédier des waggons entiers d'un article sur une gare centrale, où la marchandise a été distribuée parmi les sociétés de la même région, ce qui nous a permis d'accorder des avantages réels à nos commettants.

Plusieurs raisons ont contribué, malgré l'accroîssement du chiffre d'affaires, à réduire le résultat financier de l'exercice. En première ligne signalons la crise économique qui a diminué la vente des produits qui nous donnaient le plus d'excédent. Le hausse de l'intérét et la création de places nouvelles dans nos bureaux ont augmenté nos frais généraux. Nous avons créé deux nouveaux dépôts qu'il a fallu garnir de marchandises, d'où frais nouveaux, pertes d'intérêts, etc. Nous avons restitué à l'avance à nos sociétés sur certaines marchandises fr. 24,776. 45 de bonification. N'oublions pas que nous travaillons en vue de nos sociétés et que, par principe, nous renonçons à comprendre dans nos prix un bénéfice élevé. Enfin la concurrence qui nous est faite devient plus dure à mesure que notre cercle d'action s'étend, parce que les anciens fournisseurs de nos sociétés se sentent de plus en plus menaçés dans leurs intérêts. Nos concurrents n'hésitent pas à faire des offres ne leur laissant presqu'aucun bénéfice, afin d'essayer de nous enlever notre clientèle, de sorte que nous sommes souvent obligés de les suivre dans cette voie, si nous voulons maintenir notre position.

Le point important pour le bureau central n'est d'ailleurs pas de faire des bénéfices elévés, mais bien de faire profiter directement nos sociétés des achats en gros, faits par son entremise.

* * *

Les comptes de l'Union dont le détail se trouve aux pages 37 à 41 du rapport allemand, se résument dans les chiffres suivants:

*Recettes.*

| | | |
|---|---|---|
| Contribution des membres | fr. | 5,865. — |
| Excédent net du bureau central | „ | 81,779. 61 |
| Produit du „Correspondenzblatt“ | „ | 3,712. 80 |
| „ des immeubles | „ | 45. 05 |
| Vente d'imprimés | „ | 10. — |
| | fr. | 91,412. 46 |

*Dépenses.*

| | | |
|---|---|---|
| Administration générale | fr. | 6,048. — |
| „ du bureau central | „ | 44,384. 01 |
| Intérêts | „ | 15,823. 32 |
| Frais du secrétariat | „ | 10,498. 77 |
| „ „ „Correspondenzblatt“ | „ | 3,712. 80 |
| Contribution à l'Union coopérative | „ | 1,215. — |
| Amortissements | „ | 1,159. 98 |
| Ducroire | „ | 1,000. — |
| Solde | „ | 7,570. 58 |
| | fr. | 91,412. 46 |

Le rapport des vérificateurs des comptes, signé par MM. E. C. Küpfer, D. Kopp et Humbel, rend hommage à la manière dont les livres sont tenus et à la façon solide dont le bilan est établi. Il propose l'approbation des comptes et une gratification de 2000 francs à la direction.

* * *

Les pages 44 à 51 contiennent une statistique sur les livraisons faites par le bureau central aux sociétés. Elle classe celles-ci d'après la proportion entre leurs ventes à leurs membres et leurs achats au bureau central comparé à leur éloignement de Bâle. Elle donne également en un court tableau le développement réjouissant du bureau central.

## Assemblée de Glaris.

La directions a le regret d'annoncer que M. Erne vient de donner pour raisons de santé sa démission de membre de la direction.

M. Erne a appartenu à la direction de 1892 à 1895 et de 1898 jusqu'à aujourd'hui. Il a rendu à notre organisation les services les plus importants. Son jugement sain et droit pesait d'un grand poids dans les décisions de ce corps. Ses connaissances techniques étaient précieuses dans toutes les questions de construction, nous l'avons particulièrement éprouvé lors des projets pour l'aggrandissement de Wülflingen.

La direction aurait vivement désiré faire revenir M. Erne sur sa décision, mais elle a dû reconnaître que celle-ci était bien fondée. Il ne lui reste donc qu'a lui exprimer ses remerciements chaleureux pour les services rendus.

L'assemblée de Glaris aura donc à procéder à l'élection de 6 membres du comité au lieu de 5. La Coopérative de Bâle, faisant usage de son droit de double proposition pour le siège de M. Erne propose:

MM. Rodolphe Kündig, Dr. jur. notaire, et Gottfried Krebs, imprimeur.

* * *

Nous attirons l'attention des délégués sur le catalogue de notre exposition de Glaris. Cette brochure contient en outre le programme, l'ordre du jour et toutes les communications pouvant intéresser les délégués.

* * *

Tous les délégués sont priés de bien vouloir porter à leur boutonnière le bouton-insigne qui leur a été envoyé dans le courant de la semaine.